

Communiqué de presse ad hoc
10 juin 2015

Electricité d'Emosson SA : 60^{ème} Assemblée générale

Electricité d'Emosson SA a tenu sa 60^{ème} Assemblée générale ordinaire le 10 juin 2015. Les actionnaires ont approuvé les comptes annuels de l'exercice 2014 ainsi que le rapport de gestion.

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2015, les actionnaires d'Electricité d'Emosson SA, soit Alpiq (50%) et EDF (50%), ont approuvé les comptes annuels 2014 ainsi que le rapport de gestion 2014. Ils ont également donné décharge aux membres du Conseil d'administration.

En 2014, le complexe hydroélectrique d'Emosson a produit 642 millions de kWh d'électricité, soit l'équivalent de la consommation annuelle de près de 180'000 ménages. L'année a été caractérisée par des apports hydrauliques inférieurs à la moyenne décennale (-11%). Electricité d'Emosson a également mené à bien deux importants chantiers ; l'un sur le collecteur Est et l'autre sur l'alternateur du groupe 2 de la centrale de la Bâtiaz.

Electricité d'Emosson SA
Centrale de la Bâtiaz
CH-1920 Martigny

Le rapport de gestion 2014 d'Electricité d'Emosson SA est disponible sur ce lien : <http://www.emosson.ch/PublicFR/Presentation.htm>

Pour de plus amples informations: www.emosson.ch

Contact médias: Alpiq SA – Group Communications
Christel Varone
Tél. +41 21 341 22 77
media@alpiq.com

Electricité d'Emosson SA

Fondée en 1954, Electricité d'Emosson SA, basée à Martigny, est propriétaire de l'aménagement hydroélectrique d'Emosson qui capte les eaux du massif du Mont-Blanc pour alimenter un lac situé à 1930 mètres d'altitude. Ces eaux sont ensuite turbinées dans les centrales de Vallorcine en Haute-Savoie (France) puis de La Bâtiaz à Martigny (Suisse). Alpiq et EDF sont propriétaires d'Electricité d'Emosson SA à hauteur de 50 % chacun et Alpiq dispose entièrement de l'électricité produite par les deux centrales.